



Hymne à l'enfance
Une œuvre de Marie-France Bertrand, enseignante à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Conversation publique 2013 sur les droits des enfants à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Synthèse des questions formulées par les 100 participantes et participants

Présentation

Un groupe d'une vingtaine de parents dont les enfants fréquentent six écoles primaires et une école secondaire de Saint-Laurent sont à l'origine du plaidoyer pour les droits des enfants à la CSMB. Ces parents ont participé aux nombreuses activités organisées par la *Troisième Avenue* à Saint-Laurent depuis 1999. Elles et ils ont également endossé la fonction d'organisatrices ou d'organiseurs de deux *Conversations publiques sur les droits des enfants* qui ont rassemblé en 2012 et 2013 près de 200 parents et quelques intervenantES de la CSMB et du quartier. La *Troisième Avenue* offre son appui organisationnel à cette démarche.

Conclusion de la Conversation du 25 mai 2012

Lors de la *Conversation* de mai 2012, les participantes et participants avaient conclu à l'importance d'un document d'information qui ferait connaître les droits à l'école afin que les adultes, parents et personnels scolaires, s'entendent sur leur compréhension commune, les instaurent, les protègent et les fassent respecter. On cherchait ainsi à répondre à quatre besoins chez les jeunes et à changer les possibilités de réussite pour tous les élèves :

- le besoin de sécurité ;
- le besoin de se faire reconnaître et respecter ;
- le besoin d'appartenir et d'apprendre ;
- le besoin de se réaliser et de se projeter vers l'avenir.

Consultez le rapport de la Conversation 2012 : <http://parentsactioneducation.org/droits-enfants-ecole/>



1 Explorez en toute liberté

Formulez d'abord autant de questions que vous le pouvez... Il n'y a pas de mauvaises questions!

Choisissez ensuite les trois questions que vous trouvez les plus importantes.

2 Fouillez la question

Choisissez d'abord la question la plus importante parmi les trois questions.

À partir de cette question, établissez une nouvelle liste de questions encore plus profondes et cruciales.

3 Priorisez vos questions

Examinez cette nouvelle liste de questions et choisissez les trois questions OUVERTES que nous adresserons à nos éluEs scolaires.

But de la Conversation du 5 juin 2013

Quelles sont les questions auxquelles nous souhaiterions des réponses dans un outil d'éducation aux droits, obligations et recours à l'école ? Voilà la question lancée par les organisatrices et les organisateurs et qui motiva plus d'une centaine de parents et de travailleuses et travailleurs communautaires à se rassembler pour un exercice de microdémocratie. Par cette approche, les participants sont parvenus à établir une liste de questions prioritaires afin de fournir des indications aux autorités concernées à la CSMB en vue de la conception de cet outil jugé nécessaire à une compréhension commune des droits à l'école pour tous les adultes impliqués dans les rapports famille-école-communauté.

Synthèse des questions prioritaires à acheminer aux autorités scolaires de la CSMB en vue de la conception d'un outil d'éducation aux droits, obligations et recours à l'école

- Quels sont les droits à l'école ? Comment uniformiser la compréhension et l'application des droits dans les écoles pour assurer l'uniformité ? Comment parler un vocabulaire commun ? Comment se servir du cadre des droits pour prendre de bonnes décisions dans les conseils d'établissement ?
- Comment mettre sur pied un mécanisme de plaintes connu, adéquat, équitable et effectif dans chaque école, accessible aussi bien au personnel de l'école, qu'aux parents et qu'aux élèves ?
- Comment le personnel de l'école est-il outillé pour informer les enseignantEs, les jeunes et les parents des droits ? Comment intéresser les enseignants à utiliser des outils qui favorisent la démocratie, la participation des enfants (exemple, approche du respect des droits des enfants) ?
- L'enseignante est-elle la seule ou l'enseignant est-il le seul responsable de former les enfants à la connaissance de leurs droits ? Comment partager les responsabilités au sein des écoles sur les questions d'informations et de respect des droits au sein de l'école ?
- Comment l'enseignant tient-il compte des besoins particuliers des enfants sachant que certains sont susceptibles d'être plus discriminés que d'autres ?
- Comment l'école peut-elle déployer des moyens pour protéger un enfant victime de discrimination et/ou d'intimidation ? Comment l'élève peut-il identifier un acte de discrimination ou d'intimidation ? À qui les élèves doivent-ils s'adresser pour rapporter un acte d'intimidation dont ils ont été victimes ?
- Comment l'école peut-elle informer les élèves que le Protecteur de l'élève existe et qu'il est là pour les aider ? Comment rassurer les jeunes victimes d'abus de droits du processus de confidentialité de leur plainte ? (afin que la plainte ne se retourne pas contre eux) ? Comment rendre accessible aux enfants l'information sur le Protecteur de l'élève et que faire en cas de dénonciation ?
- Comment la commission scolaire aide-t-elle les parents à s'informer et à soutenir les jeunes dont les droits ne sont pas respectés ?
- Comment favoriser, soutenir et valoriser l'implication des élèves à l'approche des droits à l'école ?
- Quand rencontre-t-on le Protecteur de l'élève ? Est-ce possible de produire un outil vidéo à ce sujet et de le diffuser dans toutes les écoles ?
- Comment la commission scolaire promeut-elle et assure-t-elle la circulation de l'information sur les droits, les plaintes et les recours à l'école ? Comment évalue-t-elle ces processus ?
- Comment la commission scolaire fait-elle pour connaître l'état du respect des droits dans ses écoles ?
- Comment la commission scolaire pourrait-elle mettre sur pied dans ses écoles le programme « Écoles respectueuses des droits » d'UNICEF comme outil pour la promotion du respect des droits ? Quelles autres ressources pourraient être mises à disposition ?

Pour nous rejoindre :

La Troisième Avenue : 514 279-1286 / Info@TroisiemeAvenue.org